

Réception du plan d'aide

Temps de traitement de la réponse (en mois) :

Ce plan correspond-il aux besoins ? OUI NON

si non pourquoi ?

Réalisation du plan d'aide (respect de l'horaire – stabilité des professionnels...)

Rencontrez-vous des difficultés pour la réalisation du plan ? OUI NON

Si OUI, lesquelles :

Financement

Nombre d'heures accordées (par mois) :

Quelle somme reste à votre charge par mois ? :

Si vous avez renoncé, est-ce en raison du reste à charge ? OUI NON

Renouvellement du plan d'aide

Le renouvellement de la demande a-t-il été compliqué ? OUI NON

Si OUI, explications :

Comment a été réalisée la nouvelle demande ? Rendez-vous téléphone autres

Avec qui ? : Département Association autres

Le plan d'aide a-t-il été reconduit ? OUI NON

revu à la hausse baisse identique ?

Êtes-vous satisfait de la décision ? OUI NON

Si NON, pourquoi ?

Vous avez un témoignage à nous apporter :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Afin de pouvoir éventuellement vous contacter, pouvez-vous nous indiquer votre nom.

.....
.....

Merci

Questionnaire à renvoyer, complété avant le jeudi 7 septembre
soit par courrier à UTR CFDT – 254 Boulevard de l'Usine – 59000 LILLE
soit par mail à metropolelilloise@retraites.cfdt.fr



Philippe Catrice

Sommaire :

- p. 2 : agenda, invitation AG mi mandat, sites
- p. 3 et 4 : congrès UCR .
- p. 5 : enseigner le Qi Quong
- p. 6 : ULR Tourcoing, Roubaix, SSR S3C
- p. 7 : ULR Armentières, Pacte du pouvoir de vivre.
- p. 8 : rencontre-débat du 27.3
- p. 9 : sortie UTR
- p.10 : article APA AGIR
- p. 11 et 12 : enquête APA

Après avoir été notre maquettiste sur la grande majorité des éditions de ce journal depuis sa création, **Ghislaine DHELLIN** passe la main à **Jacques DESCAMPS** qui œuvre donc pour la première fois pour ce journal. Qu'ils en soient tous les deux remerciés.

Pleines pages sur l'UTR



Journal de l'Union Territoriale des Retraités CFDT de la Métropole lilloise n° 23 juillet 2023
Bourse du travail 254 boulevard de l'usine 59000 Lille
ISSN : 2606-9628 tel : 0320097360 - 0320883620
metropolelilloise@retraites.cfdt.fr

Edito

"Ce n'est pas la victoire qui rend l'homme beau, c'est le combat"

Madeleine Ferron

L'année 2023 sera l'année des manifestations contre la réforme des retraites. À ce jour, tout n'est pas fini.

Mais est-ce une victoire ou une défaite ?

S'il gagne, une victoire à la Pyrrhus pour le Gouvernement. Une défaite porteuse d'espoir pour la CFDT. D'espoir car nous avons largement contribué à créer une unité syndicale. D'espoir par le leadership de la CFDT et de son Secrétaire général Laurent Berger. D'espoir par le soutien à notre cause par 75% des Français.

Rappelez-vous les quatre axes du Pacte du Pouvoir de Vivre :

Donner à chacun le pouvoir de vivre, dans un cadre commun en protégeant notre avenir et celui des générations futures.

Remettre l'exigence de justice sociale au cœur de l'économie
Partager le pouvoir pour que chacun puisse prendre sa place dans la transformation de nos vies.

Préparer notre avenir en cessant de faire du court terme l'alpha et l'oméga de nos politiques publiques.

Voilà quatre réponses à cette réforme inique. Moi, ça me rappelle furieusement ce pourquoi nous nous battons.

En toute Fraternité, mes camarades, réussissons à capitaliser (ceci n'est pas un gros mot) pour la CFDT Retraités, sur le surcroît de syndicalisation que nous aura rapporté ce combat. En n'oubliant pas que le passage de 62 à 64 ans nous obligera à compenser ce manque de renouvellement de nos adhérents.

En toute fraternité, mes camarades, je vous invite à **continuer le combat** :

Le Pacte du Pouvoir de Vivre a été initié par la CFDT mais nous avons besoin de le faire exister concrètement dans nos sections.

Nous avons tous dans nos sections des adhérents qui sont bénévoles dans des associations signataires. Grâce à eux, nous pouvons contacter et discuter avec les structures signataires qui cherchent aussi un partenaire afin de mener des actions concrètes, même ponctuelles. Cela nous permettra *égoïstement* de faire connaître nos activités comme syndicat de retraités, et d'asseoir notre légitimité et notre visibilité auprès des acteurs locaux et des institutions.

Au dos : Talon d'inscription à l'Assemblée générale, à renvoyer avant le 1er septembre, merci !

Ce journal est le vôtre !

Peut-être êtes-vous engagé.e dans une association (solidarité, environnement ...) et vous souhaitez partager votre expérience. Contactez-nous pour un possible article. Et, dans le cadre des actions et réunions de notre UTR, n'oubliez pas de faire des comptes rendus qui pourraient donner lieu à articles.

Qui a participé à ce journal ?

Rédacteur en chef : Jacques DEVODDERE **Maquettage :** Jacques DESCAMPS **Relecture :** Marguerite-Marie BEGHIN. **Ont participé à la rédaction de ce journal :** Philippe CATRICE, Pierre DEDEURWAERDER, Jacques DEVODDERE, Murielle EYLETTEN, Michèle GANNE, Michèle HELYNCK, Pierre HOUSEZ, Carole MOMONT, Carole MOTTEZ, Pierre RICHARD, Martine WARNIER.

Votre information en ligne !

Site de la confédération : <https://www.cfdt.fr/> . Quelques autres sites (CFDT Retraités, URI Hauts de France, sites des fédérations ...) sont à retrouver en allant à gauche sur « NOS SITES ».

Le site de notre UTR : <https://utr-cfdt-lille.fr/>, notre adresse : metropolelilloise@retraites.cfdt.fr

et notre page **Facebook** (chercher Union territoriale des retraités CFDT Métropole Lilloise) !

AGENDA

Les activités de cet agenda peuvent toujours être remises en cause. Voir notre site et les messages qui sont envoyés. Pour information : calendrier de nos réunions du 4^{ème} trimestre 2023 :

Bureaux de l'UTR : lundi 4/9, 2/10, 6/11, 4/12. **Conseils de l'UTR :** 18/9, 20/11. **Conseil URR :** le 6/10 et **AG** de mi-mandat de l'URR le 13/11.

AG des ULR : Vallée de la Lys : 11 septembre ; Armentières : 10 octobre ; Lille : 19 octobre.

AG des SSR : Sgen-CFDT dans la semaine du 16 octobre avec un débat sur le thème de l'intelligence artificielle.

Assemblée Générale de mi-mandat de notre UTR : mardi 26 septembre. Voir ci-dessous :

TOUS les Adhérentes et Adhérents de l'UTR CFDT Métropole lilloise sont invités à l'Assemblée générale de mi-mandat de l'UTR le mardi 26 septembre 2023

Salle polyvalente – Bourse du travail 254 bd de l'Usine à Lille

De 9 h à 12 h, nous ferons le point de notre activité depuis notre Congrès de septembre 2021 et déciderons de nos priorités d'ici au congrès de 2025

- à 12 h, moment de convivialité où nous prendrons le repas ensemble

de 14 h à 16 h 30, Parlons Mobilité dans la Métropole Européenne Lilloise, avec la participation de Manon SOUAMES de la MEL et François LOISEAU de l'association Droit au Vélo.



Bulletin d'inscription ci-dessous à retourner impérativement avant le 1^{er} septembre par courrier postal avec chèque 5 € à UTR CFDT Métropole Lilloise Bourse du Travail 254 bd de l'Usine 59000 LILLE **ou par mel** à : metropolelilloise@retraites.cfdt.fr **ou via le site HELLOASSO** : allez sur notre site en page d'accueil et cliquez sur le lien.

NOM..... Prénom.....

Participera à l'A. G. de l'UTR Métropole Lilloise du 26 septembre 2023 OUI NON (barrer la mention inutile)

2 Prendra le repas en commun OUI NON (barrer la mention inutile), participation aux frais : 5 €



Commission protection sociale UTR CFDT Métropole lilloise



Afin de mieux informer nos adhérents et les retraités, nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire sur le dispositif d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile, si vous êtes concerné.e. Nous souhaitons ainsi recueillir les témoignages des bénéficiaires de cette allocation, sur l'aide apportée, mais également sur les difficultés rencontrées lors des différentes étapes : information du dispositif, demande, élaboration du plan d'aide et renouvellement. Vous pouvez aussi saisir les réponses à ce questionnaire sur un formulaire disponible en ligne sur notre site : aller sur <https://utr-cfdt-lille.fr/> puis choisir PROTECTION SOCIALE dans COMMISSIONS.

Les résultats de l'enquête seront communiqués dans le journal de l'UTR et sur notre site.

Qui répond ?

Êtes-vous aidant familial ? : OUI NON

Personne aidée : H F âge :

Environnement de la personne aidée

Nb de personnes au foyer :

Maison individuelle Appartement Milieu urbain rural

Hébergement collectif : résidence autonomie résidence services
habitat partagé

autres à préciser :

Vous avez fait une demande d'APA

A qui vous êtes-vous adressé ?

Avez-vous rencontré des difficultés pour effectuer cette demande ? OUI NON

Si OUI, lesquelles ? :

Quel a été le temps de traitement de la demande (en mois) ?.....

Le rendez-vous d'évaluation

Étiez-vous accompagné ? OUI NON

Si OUI, qui vous accompagnait ?

Conjoint Enfant autre membre de la famille Ami(e)

autre : précision

Avez-vous rencontré des difficultés lors de la rencontre ? OUI NON

Si OUI, lesquelles ? :

Que fait la commission protection sociale ?

Afin de mettre en œuvre les décisions prises lors du congrès UTR de septembre 2021, il a été décidé de mettre en place des commissions qui auront pour but de travailler sur des dossiers afin de faciliter la prise de décision des membres du conseil UTR. Dans ce journal, nous allons revenir sur le travail mis en route par la commission protection sociale.

Neuf adhérents composent cette commission qui est ouverte à tout.e adhérent.e intéressé.e par les sujets concernant la protection sociale. Vaste sujet !!

Le conseil UTR a missionné la commission pour travailler sur les conclusions de la Mission d'Évaluation sur l'APA (Allocation Personnalisée Autonomie) commandée par le département.

L'objectif de l'UTR :

Exploiter les sujets qui nous concernent le plus : le dispositif APA, la grille AGGIR, le travail auprès des Aidants...

Diffuser les travaux aux mandats CFDT dans les CCAS, au CDCA, dans les relais autonomie (anciens CLICS)

Contacteur les syndicats CFDT de salariés pour travailler ensemble sur nos revendications.

La commission a d'abord proposé d'adresser un questionnaire sur l'APA à tous les adhérents afin de mieux connaître la façon dont se passent réellement les différentes phases d'une demande d'APA. C'est pour cela que nous vous remettons, dans ce journal, (p.11 et 12) le questionnaire papier qui pourra également être rempli de façon numérique, si vous le souhaitez. Il sera adressé à tous les adhérents dont nous avons l'adresse mail.

L'évaluation des réponses nous permettra déjà de comparer ce que vous avez vécu et ce qui est dit dans le rapport et ainsi pouvoir intervenir, s'il le faut, auprès du département. Mais vous ne connaissez pas tous l'APA, les grilles AGGIR, les différents statuts des aides à domicile, aussi nous vous donnons quelques explications.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie est universelle, elle est gérée par les conseils départementaux.

La prestation en nature est destinée aux personnes qui ont besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante parce que leur état physique et /ou psychique ne leur permet pas de les assurer seuls. Elle est accordée sans limitation de durée et révisable, elle est modulée en fonction du degré de perte d'autonomie et des ressources de l'intéressé. Il n'y a aucune récupération sur la succession du bénéficiaire (lois des 20 juillet 2001 et du 28 décembre 2015).

Pour être éligible, il faut être âgé de plus de 60 ans, attester d'une résidence stable et régulière en France, avoir un niveau d'autonomie entre le GIR 4 et 1

Le dossier est à retirer auprès des services sociaux du Département ou auprès du CCAS de votre commune. Si la personne est en EHPAD, l'établissement se charge du dossier ainsi que de l'évaluation.

La demande d'APA d'urgence est en général gérée par les services sociaux.

Après un examen de la demande, une équipe médicosociale évalue au domicile le degré de perte d'autonomie et propose un plan d'aide, normalement dans un délai de 30 jours.

La personne a tendance à sous évaluer ses besoins et, lorsque les personnes ne vivent pas seules au foyer, l'aide est souvent réduite, au détriment de l'aidant, qui peut être lui-même en difficulté. Les délais de réponse sont très longs.

Le contenu et la quantité du plan d'aide varient en fonction de l'environnement, des aidants, des besoins en compensation, des choix du bénéficiaire et de sa famille : heures d'aide humaine à la personne, aménagement de logement, aides techniques, aides liées au répit. **Il est important de faire les bons choix entre les différents modes d'intervention pour l'aide à domicile.**

Le montant de l'allocation est plafonné, une participation financière est demandée au bénéficiaire en fonction de ses ressources. Un crédit d'impôt du montant de 50 % du reste à charge est accordé pour l'aide au domicile. En établissement, une réduction d'impôt est possible.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, nous vous proposons de vous adresser le guide de l'UCR « Pour l'autonomie », par mail ou en format papier. Il vous suffit d'en faire la demande à UTR CFDT – 254 Bd de l'Usine – 59000 Lille

ou par mail à metropolelilloise@retraites.cfdt.fr



CONGRES de l'UNION CONFEDERALE des RETRAITES CFDT à VALENCE du 6 au 8 JUIN

La préparation de ce Congrès dans notre UTR a fait l'objet d'un article dans le précédent journal. Nous parlerons ici plus particulièrement des derniers débats avant Congrès et du déroulement de ce Congrès à hauteur de délégué.

Des 35 amendements au projet de résolution que nous avons proposés, la commission des amendements de la CFDT-Retraites en a intégré 9, avec ou sans réécriture. Un exemple d'amendement d'un article que nous avons proposé et qui a été intégré avec une légère reformulation (en gras ce que nous avons proposé) : « La CFDT Retraités **exige la mise en place** du tiers payant prévu par la loi de janvier 2016. Dans l'attente, elle dénonce les refus abusifs opposés aux patients déjà bénéficiaires du tiers payant **et exige que toutes les mesures soient prises pour l'application de la loi.** »

Dernière étape avant le Congrès, le Conseil de l'UTR, réuni le 15 mai, a débattu des différents textes (rapport d'activité, résolution et ses 4 amendements ...), des candidats à l'élection au Bureau et a validé les votes qu'avaient à porter nos cinq délégués : Joëlle BARBIEUX, Jacques DEVODDERE, Pierre DUFLOT, Carole MOMONT, Pierre RICHARD.

Et enfin le Congrès ! Chacun pourra retrouver dans un des prochains FIL BLEU ou RETRAITÉ MILITANT des comptes rendus de ce congrès. En attendant, nous laissons la parole à trois de nos délégués, Carole MOMONT, Carole MOTTEZ (1) et Pierre RICHARD qui nous livrent leur vécu de ce congrès.

Carole MOMONT : voici mon retour d'une journée et demie du congrès UCR de Valence.

C'est la 1^{ère} fois que je participais à un congrès de la CFDT, ici des Retraités.

J'ai beaucoup apprécié la délégation d'horizons différents (même s'il y avait 2 Pierre et 2 Carole). Les échanges ont été riches.

La 1^{ère} matinée sur les rapports d'activité et financier a passé vite. Les rapports étaient identiques sur la forme à ceux des syndicats de salariés. L'après-midi a été longue. J'ai le sentiment d'avoir entendu des interventions sur le rapport d'activité de chaque structure plutôt que des interventions sur celui de l'UCR.

La fin d'après-midi a été marquée par l'intervention du militant italien, Agostino SICILIANO (2), qui a emporté et touché les cœurs des délégations par sa ferveur et ses paroles.

Le lendemain matin, la table ronde sur le Pacte du pouvoir de vivre était très enrichissante. Il est important que l'interprofessionnel ait toute sa place à la CFDT, mais il est tout aussi important que l'organisation s'ouvre sur l'extérieur pour réussir à changer la société.

J'ai bien aimé aussi l'exposition d'affiches qui m'a rappelé bien des souvenirs !!!

Carole MOTTEZ : Non ! Nous n'étions pas en vacances à Valence, comme certains se l'imaginaient 8h30 -19h30... belle amplitude ! Mais il fallait ça pour remplir le programme : une organisation très structurée, des prises de parole calibrées à la minute.

Je regrette toutefois que les échanges n'aient pas été plus fournis sur le fond : 4 amendements seulement mis en débat, alors que la dernière journée a été émaillée de longues pauses, ça chiffonne mon âme démocrate.

La table ronde sur le Pacte du Pouvoir de Vivre a été très enrichissante et a permis l'expression de chacun.

J'ai apprécié les belles rencontres et discussions avec des militants d'autres régions, facilitées notamment par la sympathique demi-journée de visite. La meilleure connaissance et le développement des affinités avec les membres de notre délégation sont un ciment pour notre syndicat. (...)

1 Carole MOTTEZ de notre UTR accompagnait notre délégation au titre de l'URR

2 Agostino Siciliano secrétaire général de la Fédération Européenne des retraités et Personnes Agées <https://ferpa.org/fr/>

CONGRES de l'UNION CONFEDERALE des RETRAITES CFDT à VALENCE du 6 au 8 JUIN 2023 *suite*

(...)
Pierre RICHARD : Un Congrès *confédéral* pas comme les autres ... Bien entendu, cela est un euphémisme. Participant pour la première fois au Congrès confédéral des retraités CFDT à Valence, j'ai retrouvé très rapidement l'ambiance d'un grand moment démocratique comme nous avons l'habitude d'en avoir à la CFDT.

Après la présentation du rapport d'activité par la secrétaire générale sortante, Dominique Fabre, de nombreuses interventions ont eu lieu et notre UTR, par la voix de notre déléguée Joëlle Barbieux, est intervenue à la tribune sur l'activité de notre *syndicat* en exprimant les souhaits de celui-ci dans le cadre des futures orientations de la CFDT Retraités.

La partie « Hommages » à nos camarades disparus a été importante et émouvante. Ces femmes et ces hommes ont contribué à tracer, sans relâche, la route de notre organisation. Ils ont fait leur entrée dans l'histoire de la CFDT.

Impressionnante et émouvante aussi, l'intervention d'Agostino SICILIANO, saluant la CFDT comme une alliée importante, rappelant ainsi notre action syndicale européenne.

Le ton fut donné sur la dimension collective au-delà de nos frontières syndicales par notre participation au sein du Pacte du Pouvoir de Vivre. Cet engagement que porte fortement la CFDT avec 64 autres organisations, a été présenté au cours d'une table ronde avec des invités de marque : ATD Quart-monde, l'UNADALE et notre Confédération.

Témoignages de militants, débats autour de thèmes fondateurs : justice sociale, réforme démocratique, transition écologique et reconnaissance de notre place dans la société civile.

Ces discussions sont lancées. Les membres du Pacte se sont donné un objectif à travers les groupes locaux : passer du pouvoir de vivre au pouvoir d'agir.

Et le rôle de votre délégation dans ce congrès ? Elle a bien tenu sa place avec une intervention très claire de Joëlle, centrée principalement sur l'activité de l'UCR. Lors des nombreux votes (rapport d'activité, texte d'orientation, amendements, bureau et commission de vérification des comptes) nous avons voté conformément aux décisions de notre Conseil. Sur un amendement (le n°2) où le conseil avait laissé le choix du vote au vu des débats, nous nous sommes plutôt positionnés CONTRE compte tenu de ces débats. À noter également une intervention pertinente de Pierre DUFLOT sur le non-recours au RSA lors de la table ronde sur le Pacte du Pouvoir de Vivre.



Voyage UTR du 13 avril 2023 dans l'Avesnois

Nous étions 49 à participer à cette journée, prévue de longue date et, bien évidemment, nous n'avons pu nous joindre à la manif de l'après-midi mais, promis, nous irons à la prochaine.

Direction Sars-Poteries pour la visite du MusVerre, lieu incontournable de la création verrière internationale, un bâtiment éclairé par d'immenses baies vitrées qui l'inondent de lumière. Nous commençons la visite par les collections les plus anciennes, « Les Bousillés » créés par les ouvriers pendant leur temps de pause, période allant de 1801 à 1937. Les 2 verreries de Sars-Poteries ferment en 1937 et il faut attendre 1967 et 1969 pour voir naître la 1^{ère} exposition et la naissance du musée du Verre.

Au fil des salles, les réalisations ne sont plus uniquement utilitaires, les œuvres exposées deviennent décoratives, témoignant de la diversité culturelle des artistes qui laissent libre cours à leur imagination.

Pause-déjeuner au restaurant « Le Pavé de Sars » où nous avons dégusté une spécialité à la crème de Maroilles.



14h, en route pour Fourmies et son Écomusée.

Les éléments les plus représentatifs de l'industrie du textile y sont exposés ainsi qu'un important parc de machines de filature et de tissage. Le musée présente la chaîne complète de fabrication de la laine brute du mouton au produit fini. Le vacarme des machines est à peine tenable et les ouvriers mais aussi femmes et enfants y travaillaient dans la chaleur et l'humidité 12h par jour !!! Cela nous laisse imaginer les conditions effroyables de travail à l'époque.

L'Écomusée présente également les reconstitutions d'un intérieur ouvrier, d'un estaminet et une rue pavée avec ses magasins qui évoquent bien les difficiles conditions de la vie quotidienne en ce temps-là. Nous avons terminé la visite autour de la maquette représentant la place de Fourmies le 1er mai 1891 et les affrontements qui y ont eu lieu, faisant 9 morts, le plus jeune n'avait que 11 ans.

Après cette séquence émotion, nous nous sommes dirigés vers St Aubin à la ferme du Pont des Loups.

La fabrication du Maroilles n'a plus de secret pour nous et nous avons terminé cette journée par une dégustation de fromages régionaux. Un sacré goûter, pas moins d'une dizaine de fromages différents nous ont été proposés.



« Comment organiser sa fin de vie ? » retour sur la rencontre du 27/03/23

Le 27 mars 2023, 73 adhérents et invités de l'UTR ML ont participé à la rencontre/débat sur le thème " comment organiser sa fin de vie ?". Ce thème au cœur de l'actualité justifie à lui seul le nombre de participants.

L'objectif de cette rencontre fixé par le Conseil de l'UTRML sur proposition de l'équipe de la commission développement, n'était pas de tenter de se convaincre les uns les autres sur les solutions mais de s'informer sur ce qui existe et sur ce qui est proposé.

Ainsi, **Nicolas SENA**, médecin à l'unité de soins palliatifs du Centre Hospitalier de Roubaix et président du CLUD (Comité de Lutte contre la Douleur) et **Monique LADESOU**, responsable départementale de l'ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité) accompagnée de **Francis VANLIERDE**, délégué de l'ADMD, nous ont fait une présentation, l'un sur **les soins palliatifs**, l'autre sur **l'AMAM** (aide médicale active à mourir).



Nicolas SENA a développé son intervention sur « qu'est-ce que la dignité ? », pour conclure que « respecter l'être humain, ce n'est pas seulement croire que l'homme est digne parce qu'il est homme, mais aussi lui permettre, parce qu'il est homme et donc digne, de vivre dans les conditions les plus dignes jusqu'à la fin ». Vaste programme qui justifie son travail en soins palliatifs pour lequel il a décrit son activité.



Monique LADESOU, rappelant la loi Clayes Leonetti de 2016 selon laquelle « toute personne a le droit de recevoir une fin de vie digne et accompagnée du meilleur apaisement de la souffrance mais interdit aussi l'obstination déraisonnable, où les soins n'auraient d'autres effets que le *maintien artificiel de la vie*. », milite pour un droit du patient dans lequel sa volonté doit être prioritaire au diagnostic médical. L'ADMD revendique un droit qui définisse l'AMAM comme un soin pris en charge par notre système de santé.

Les deux intervenants sont arrivés à la même conclusion selon laquelle le système de santé manque de moyens et qu'un financement est nécessaire pour une meilleure qualité de la fin de vie.

Certes, ces échanges n'ont pas débouché sur des propositions concrètes mais, après les brillants exposés des deux intervenants pourtant divisés sur leurs solutions, les participants ont pu poser des questions sans évoquer leurs propres convictions, dans un climat serein et constructif. L'objectif fixé par l'UTRML pour cette rencontre/débat a donc été atteint et le débat reste ouvert.

Les participants ont pu poursuivre les échanges et évoquer leur situation personnelle autour d'un goûter à la fin de cette réunion.

ENSEIGNER LE QI GONG EN PAYS CHTI

Pierre HOUSEZ est adhérent retraité du Sgen-CFDT et il nous fait partager son expérience de pratique et d'enseignement du QI GONG.

Voilà vingt-cinq ans que je pratique cet art plurimillénaire de santé et près de quinze années que je l'enseigne. Sollicité par les camarades de Roubaix-Tourcoing, durant trois séquences, j'y ai initié quelques curieux/ses en octobre dernier. De quoi s'agit-il ? C'est une manière de « gym » basée sur de l'activité physique lente et tranquille couplée à une respiration qui est le cœur de la pratique. Il n'y a pas d'intention de résultat, de progrès, d'évaluation. En pratiquant de manière assidue et bien menée, une évolution positive survient naturellement.



de 70 à 79 ans	17%
de 60 à 69 ans	43%
de 50 à 59 ans	26%
de 40 à 49 ans	11%
de 30 à 39 ans	4%
	100%

À savoir : Pehr Henrik Ling, père de la gym' suédoise, brillant athlète et escrimeur a fait connaissance au Danemark de Ming, qui l'initie aux arts martiaux et au Tuina (massage chinois). Problème : En pleine renommée, il est soudain rattrapé par des blessures contractées et un violent rhumatisme qui lui imposent de ralentir le rythme. Il rentre au pays et pratique sur lui-même les manipulations et exercices de son ami Ming. Ce sont également des soucis de santé importants -liés à un investissement militant ... excessif- qui nous ont menés à découvrir et pratiquer le **qi [t'chi] gong** [entre *gong* et *kung*] autrefois appelé plutôt **daoyin** [début d'une expression signifiant *conduire l'énergie*].

En 2011, nous avons créé une association à Roubaix qui assure en semaine une demi-douzaine de cours -de 90 ou 60 min- en salle et une activité de plein air dominicale. Nos quatre enseignants sont bénévoles et, si nos activités sont payantes, chaque année l'association effectue un don, en général à une activité associative roubaisienne.

L'épidémie de SARS-coV2 n'a pas arrêté nos activités que nous avons poursuivies en parcs publics et jardins privés. Nos effectifs, qui avaient fondu, ont retrouvé de belles couleurs.

Comme de bien entendu, la très grande majorité de nos membres sont des personnes soucieuses de leur santé et d'une pratique douce et paisible, sans esprit de compétition, ni envie de se surpasser de cours en cours. Pour le reste, nous accueillons des personnes désirant se maintenir en santé, quelques-unes frappées par des pathologies sérieuses, d'autres désirant être en compagnie.

Seul problème, en faisant les statistiques (voir tableau) pour rédiger cet article, je m'aperçois que je suis le 4^{ème} le moins jeune. Groupes ! Le temps passe.

INFORMATIONS DES RETRAITES S3C

La SSR 3C (Communication-Conseil-Culture), qui se réunit tous les mardis à la Bourse du travail, tient à rendre hommage à 2 militants décédés : **Francis MARCHILLYE** et **Bruno DEBOODT**, adhérents CFDT de longue date et animateurs de la section des retraités. Ces deux militants CFDT dévoués au collectif ont apporté énormément à la section par leur implication et leur disponibilité. Ils nous manquent beaucoup.
Contact SSR S3C cfdt.s3c.5962.retraites@orange.fr



Le 24 mars l'Union Locale de Retraités (ULR) de Roubaix tenait son assemblée générale

Rapide retour sur ce moment militant et convivial.



La nouvelle formule proposée : AG le matin suivie d'un repas a été bien accueillie ; nous étions plus nombreux que l'an dernier. **Merci à Michèle Ganne**, secrétaire de l'UTR, pour sa présence et aux représentants de **l'ULR de Tourcoing**, venus en voisins.

Après la présentation des bilans (rapports d'activité et financier) visionnage d'un diaporama sur l'APA, allocation personnalisée d'autonomie, attribuée par le département, et découverte du site internet de l'UTR.

Les échanges cette année ont été centrés sur l'actualité de la **réforme des retraites** qui va encore accentuer la précarité des travailleurs aux carrières « accidentées » et des seniors sans emploi. Nous ferons remonter à notre confédération la nécessité de demander au gouvernement de mettre en place une indemnisation d'un montant minimum égal au SMIC, du style de l'allocation AER (Allocation Equivalent Retraite) supprimée en 2011, ce qui permettrait aux personnes justifiant du nombre de trimestres requis de percevoir cette allocation jusqu'au départ en retraite. Nous pensons plus particulièrement à la situation des salariés en fin de carrière mis en congé de leur entreprise et qui seraient contraints de reprendre un poste pour plusieurs mois.

C'est ensuite et avec émotion que nous avons officialisé le départ d'Annick, notre dame de « cœurs » (courage, sensibilité, générosité).
Au revoir Annick, bon vent et bonnes promenades en famille autour du lac d'Annecy !



Le 26 mai Assemblée Générale de l'ULR de Tourcoing et environs

Notre assemblée n'a réuni que 9 adhérents le vendredi 26 mai dans la salle prêtée par la Maison des associations. Nous avons subi 4 désistements de dernière minute. Et c'est bien cette question lancinante de renouvellement des adhérents qui a été en filigrane de cette réunion.

Nous avons présenté notre compte rendu d'activité et notre rapport financier qui ont été votés à l'unanimité. Nous avons, bien sûr, insisté sur notre volonté de travailler en commun avec la section de Roubaix tout en gardant nos entités juridiques.

Présentation aussi de notre futur nouveau local du 50 rue des Ursulines, ce qui devrait se finaliser avant fin 2023. Nous avons rendu hommage à notre Président Dominique Leman, décédé le 17 février dernier. Par ailleurs, 3 membres du Conseil ont démissionné, dont 2 pour raisons personnelles.

Nous n'avons pas passé sous silence le conflit concernant les retraites, qui a permis de souligner la position *moteur* de la CFDT incarnée par Laurent Berger. Un surcroît d'adhésions s'en est suivi ; faisons en sorte qu'il en soit de même pour les retraités. Notre assemblée générale s'est terminée par un repas au lycée hôtelier suivi de la visite de la "Manufacture" à Roubaix.

SANTE :
l'Union Locale des Retraités d'Armentières débat !



A l'initiative de l'ULR, une rencontre-débat était organisée le jeudi 1^{er} juin à Armentières sur le thème de la Santé en présence d'une trentaine de personnes.

Jacques Descamps, animateur de la rencontre, a présenté au public les quatre intervenants :

Nicolas TANCREZ, trésorier de la CFDT des Hauts-de-France, siège à l'ARS (agence régionale de santé). Il a présenté son rôle et le fonctionnement de l'ARS : coordonner et réguler les actions de santé, élaborer les budgets...

Corinne DOMZALSKI, responsable de plusieurs CES (Centres d'examens de santé). Elle a expliqué les missions de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) Flandres : gestion des assurés, des employés / employeurs, gestion également des indemnités journalières...

Jennifer CAVAREC, référente technique au CES (Centre d'examen de santé Armentières). Elle s'occupe de l'accueil, de la préparation des dossiers...

Jean-Louis MERTEN, adjoint au maire d'Armentières. L'échelon communal intervient dans :
 La prévention auprès des écoles et associations culturelles ou sportives municipales,
 Les offres de soins dans la commune,
 La santé des personnes âgées, la qualité de vie, les facilités de déplacement...

À la suite de ces interventions, les participants ont pu poser leurs questions aux intervenants : domaines de compétences des intervenants, installation des médecins libéraux, bilan du Centre d'examen de santé après un an de fonctionnement...

La rencontre s'est conclue par des échanges fraternels autour d'un pot de l'amitié.

LA CFDT AVEC D'AUTRES



Pacte du Pouvoir de Vivre :
il se décline dans notre UTR !



Le Pacte du Pouvoir de Vivre initié par la CFDT regroupe 60 Associations qui ont la volonté de plus de justice sociale, plus de démocratie, la préservation des biens communs et la paix. Vaste programme, qui doit se décliner au local en nouant des partenariats avec les associations adhérentes et la CFDT Retraités.

À ce jour à Tourcoing nous avons défini deux axes de travail, l'un avec le Centre Social de la commune, l'autre avec la Maison des Associations. La prise de contact a été laborieuse et s'entendre sur un projet commun a aussi été ardu. Ces associations n'ont que peu de bénévoles et chaque action doit rentrer dans le cadre financier de leur projet. Nous devons donc jongler avec cette contrainte.

À ce jour nous attendons la rentrée pour travailler concrètement sur les deux axes choisis en concertation. L'un est l'intégration des personnes retraitées dans le bénévolat, l'autre est de travailler avec les retraités "locaux" sur les problèmes qui ne trouvent pas de réponse via les Centres Sociaux (et ainsi trouver des adhérents potentiels).

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de l'avancée de ces projets que nous pourrions développer sur nos territoires. Inutile de rappeler que parmi nos adhérents certains peuvent aussi adhérer aux associations signataires du Pacte.